

Le logiciel libre est-il un outil convivial ?

Benjamin Grassineau
Sociologue / CEDREA

<https://cedrea.net/Benjamin-Grassineau>

25 mai 2024 – JDLL

CC BY 4.0 - <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/deed.fr>

Non pas une mais des cultures du libre

Outil convivial ? Il peut l'être mais tout dépend où on se place !

Le champ de la « culture libre » n'est pas homogène. Il est traversé par des « courants idéologique » avec des pratiques, des représentations, des personnes, des projets et une économie qui leur sont propres. Ils ne s'opposent pas forcément.

Retenons six courants ou « sous-cultures ».

- La culture libriste
- La culture open source
- La culture ingénieure
- La culture du bien commun
- La culture convivialiste
- La culture « consommatrice »

On les passe rapidement en revue avant de se pencher sur la culture convivialiste.

Courants de la culture libre : imaginaire, représentations

	Libriste	Open-source	Ingénieur	Bien commun	Convivialiste	Consommatrice
Valeurs	Libertés individuelles	Profit, libertés économiques	Efficacité, pragmatisme	Égalité, partage	Liberté, gratuité	Simplicité, division du travail
Politique	Libéralisme de gauche	Libertarianisme	Technocratie	Marxisme	Convivialisme et freudo-marxisme	Keynésianisme
Influences d'un milieu	Universitaire	Silicon Valley	Écoles d'ingénieurs	Economie sociale et solidaire	Contre-culture – écologie - hacker	Société de consommation
Imaginaire	Révolution permanente	Marché pur et parfait	La « distribution pure et parfaite »	Village des schtroumpfs	Réseau ouvert et horizontal	Pavillon résidentiel, objets connectés
Stars	Richard Stallman	Eric Raymond	Norbert Wiener	Elinor Ostrom	Ivan Illich	Mark Shuttleworth
Ennemi « invisible »	Logiciel propriétaire	Gratuité	Sociologie	GAFAM	Professions, technique institutions	Chômage
Oeuvre culte	Star Wars	Dallas	Fondation	Schtroumpf	L'an 01	Les simpson

Courants de la culture libre : moyens et pratiques

	Libriste	Open-source	Ingénieur	Bien commun	Convivialiste	Consommatrice
Outil modèle	Outil émancipateur	Outil lucratif	Outil fonctionnel	Outil partagé	Outil convivial	Outil pratique, valorisant
Action modèle	Développer – reverser	Capter la rente	Organiser	Clonage	Auto-produire	Acheter
Organisation modèle	Fondation (Debian)	Entreprise (Red Hat)	Projet (Arch Linux)	Association - coopérative (Framasoft)	Réseau (Internet libre)	Grande distribution – vente en ligne
Personne modèle	Développeur engagé	Entrepreneur bienveillant	Technocrate éclairé	Maoïste résigné	Libertaire	Rentier
Rapport au travail	Professionnel	Maximiser le profit	Expertise	Travail avec rémunération équitable	Amateur	Pénibilité
Rapport à la technique	Réappropriation	Appropriation	Déterminisme technique	Mutualisation	Low tech	Attraction - répulsion

Courant convivialiste : présentation

- Initialement influencé par la contre-culture, le freudo-marxisme et l'écologie politique.
- Avec une critique radicale :
 - des institutions,
 - de la technique
 - du professionnalisme
- Critique du travail et des formes d'oppression inconscientes
- Modèles : outil convivial (Ivan Illich), société ouverte (Herbert Marcuse), LSD et gratuité (Jerry Rubin) !

Ivan Illich

- Ivan Illich est un penseur important de la contre-culture. Il est demeuré célèbre pour ses critiques radicales des institutions comme :
 - L'école dans « Vers une société sans école ».
 - La médecine dans « Némésis médicale ».
 - La voiture et les transports modernes dans « Énergie et équité ».
- Il a introduit de nombreux concepts comme le seuil de contre-productivité, l'outil convivial, le travail fantôme, les réseaux du savoir, le monopole radical.
- Il a développé le concept d'outil convivial qu'il oppose à ceux d'institutions manipulatrices ou de monopole radical.

L'outil convivial

- La notion d'outil est entendue dans un sens très vaste. Tout ce qui peut être utilisé pour réaliser certaines fins, et qui a une durabilité. L'outil est donc une notion abstraite, mais qui renvoie à des choses concrètes : un marteau, un texte juridique, un site internet, etc. ou moins (institutions).
- L'outil convivial :
 - ne crée pas chez l'usager une dépendance à son égard, ou une dépendance accrue à l'égard d'autres outils,
 - peut être utilisé, produit, détruit simplement, avec un minimum de technique et de moyens,
 - demeure sous le contrôle de celui qui l'utilise.
- L'outil est convivial, si chacun peut l'utiliser *« sans difficulté, aussi souvent ou aussi rarement qu'il le désire, à des fins qu'il détermine lui-même. L'usage que chacun en fait n'empiète pas sur la liberté d'autrui d'en faire autant. Personne n'a besoin d'avoir un diplôme pour avoir le droit de s'en servir; on peut le prendre ou non. Entre l'homme et le monde, il est conducteur de sens, traducteur d'intentionnalité »*.

L'organisation et l'outil convivial

- Le rapport entre la personne et l'organisation qui gère ces outils est celui d'un « usager-producteur » intégré dans les processus qui sont contrôlés par des organisations ouvertes. Rapport qui doit répondre selon Illich, à trois exigences :
 - un conflit soulevé par une personne doit être légitime,
 - les décisions intégrées à la tradition d'une société prennent le pas sur les processus de décision présents,
 - le recours à la population, à des pairs choisis entre égaux, scelle les décisions communautaires.
- L'outil est convivial s'il est construit et conçu de manière ouverte. Sa production, sa conception sont ouverts à la participation de tous. Il est initialement développé et progressivement orienté vers une participation égalitaire et non contrainte de tous. Il ne crée ni barrière à l'entrée de l'activité (professionnalisation), ni barrières à l'intérieur de l'activité (division du travail). Il n'est pas piloté par une autorité centralisée et bureaucratique.

L'outil « confisqué »

- À l'inverse, l'outil « peut aussi être l'objet d'une sorte de ségrégation; c'est le cas lorsque des moteurs sont conçus de telle sorte qu'on ne puisse y faire soi-même de menues réparations avec une pince et un tournevis »
- L'outil *produit* alors une demande qu'il est conçu pour satisfaire.
- Il devient surefficient, mis au service des institutions manipulatrices, des professions et des experts. L'homme lui est soumis. Le moyen prend le dessus sur la fin.
- Quant au rapport entre l'individu et l'institution manipulatrice, il est celui d'un consommateur passif (ou d'un exécutant), qui délègue aux experts et aux professions, le soin de produire ses besoins et les biens et services (ou les décisions et les instructions) qui sont à même de les satisfaire. Il perd sa capacité d'auto-production.

En résumé

Critères pour un outil convivial. Il est dans l'idéal :

- simple d'usage
- simple à bricoler, produire (low tech), mais peut aussi être complexe et avec forte intensité technique,
- ouvert à tous (il n'est pas capté par une profession) : libre-accès à l'usage, à la transformation et à la production de l'outil,
- non directif (Rogers), on l'utilise pour une fin qu'on veut, il ne vise pas à s'auto-entretenir (inversion de la fin et des moyens).
- ne crée pas de dépendance, il reste sous contrôle (Jacque Ellul).
- n'est pas surefficient ou destructeur d'autres formes de satisfaction des besoins.
- s'appuie sur l'économie du don et de la coopération.
- Incitations fondées sur les motivations intrinsèques dans l'action ou sur un sens produit localement → c'est le concret qui prime, la situation, le sens émerge de l'action. Il n'est pas asservi à la modalité d'échange marchande. C'est sans doute une influence du pragmatisme et du situationnisme.

Courant convivialiste et culture libre

Éléments du courant convivialiste	Éléments correspondants de la culture libre
Porté par la contre-culture	Internet libre. Ex. Fred Turner, <i>De la contreculture à la cyberculture</i> (2006). Importance de la culture hacker.
Influence du freudo-marxisme et de l'écologie politique	Doctrine libriste. Lutte contre le logiciel propriétaire, « coding is an art », coopération spontanée (Erich Fromm), informatique sobre, organisation en communautés, méfiance envers la « bureaucratie », projets ouverts, gratuité, exit libre.
Critique du travail	Égalité des contributions, auto-production, valorisation du travail amateur, valorisation du bénévolat et rejet de la contrainte dans le travail (motivations intrinsèques).

Le logiciel libre en tant qu'outil convivial

- Principe de la contribution ouverte : développement, promotion, circulation, animation d'un forum, création d'une licence, etc. Publication ouverte.
- Principe du libre-accès. Valable en raison des licences
- Principe de la non-dépendance. Laisse toujours la possibilité d'utiliser un autre logiciel.
- Principe de la non-discrimination La réalisation des différentes actions n'est pas conditionnée à des caractéristiques propres aux contributeurs, tels que les motivations, les revenus, le statut, les finalités, etc.
- Principe de la non-directivité. Les actions ne sont pas dirigées *à priori*.
- Principe de la désintermédiation. Les actions peuvent s'inscrire dans un même espace et dans une même temporalité. Il n'y a que peu d'intermédiaires.
- Rôle fort de l'économie du don et du partage. Principe de développement communautaire.
- Principe de la primauté des faits. Pas d'écran institutionnel. La situation locale, la tradition dans le projet, la communauté de pairs créent le sens, les règles de ce qu'ils font.

Culture hacker : interprétation

- toute information est par nature libre ;
- ne pas se fier à l'autorité, promouvoir la décentralisation ;
- les hackers peuvent se juger par leurs prouesses, non par d'autres hiérarchies sociales (ce qui permettra à un jeune prodige d'une dizaine d'années de rejoindre le groupe) ;
- art et beauté peuvent être créés avec un ordinateur ;
- les ordinateurs peuvent changer et améliorer la vie.

Lecture Pekka Himmannen

Les limites

- L'hypertrophie du numérique (monopole radical)
- La dépendance au numérique + impact du numérique (ex : smartphone)
- La fermeture de la production (ex : accès à des projets qui tend à être restreints, codes rendus illisibles, etc.)
- La marchandisation de l'open source (finalités ?)
- Faut-il tout miser sur les licences (accès ouvert, possibilité de fork, de choisir son logiciel, etc.) ?
- Le risque de l'entre-soi... (ghetto du logiciel libre ?)

Les limites des limites !

- Le libre est justement une approche plus sobre de l'informatique. L'expansion reste sous le contrôle des usagers : on recherche des solutions simples et fonctionnelles.
- La dépendance et les effets indésirables du numériques sont une conséquence de l'informatique marchande et propriétaire. Elle engendre l'outil aliénant, manipulant qui produit la demande qu'il cherche à satisfaire.
- La reproductibilité du code-source et l'économie des projets du libre (on apprécie le contributeur) rendent le phénomène assez marginal. Le problème est sans doute plus le manque de contributeurs.
- La marchandisation de l'open source concerne seulement des secteurs lucratifs. Elle est surtout orientée sur des projets qui alimentent les institutions manipulatrices.
- Au delà des licences libres, il existe une culture du libre, souvent informelle, qui dépasse largement la question des licences. La licence joue-t-elle un rôle fonctionnel ou de totem ?
- L'entre-soi est-il vraiment un problème ? L'émergence d'une sous-culture est un processus très long et la longévité de la culture libre montre sa solidité.

Le courant du bien commun

Le courant du bien commun est en plein essor dans le milieu du libre.

Mais à quoi renvoie la notion ?

- La représentation micro-économique. Le bien est commun en raison de ses propriétés physiques intrinsèques.
- La représentation juridique. Le concept de bien commun renvoie à une modalité d'appropriation (propriété commune).
- La représentation organisationnelle. On parle de bien commun quand il y a une gestion commune d'une ressource par une communauté.

La tendance récente est à une approche marxienne. Gestion commune d'une ressource possédée en commun « par le peuple et pour le peuple ». On l'oppose au capitalisme.

Le logiciel libre est-il un bien commun par nature ?

- Un logiciel libre est-il un bien commun au sens non-rival et non-excluable ? Cela dépend de nombreux facteurs. La rivalité est relative (il y a toujours des ressources matérielles). Et il y a par définition une excludabilité d'usage ! Le logiciel libre s'appuie sur le droit d'auteur.
- De plus, cela revient à interdire à priori, en raison de facteurs techniques, la possibilité d'aller vers une société plus libre. On devrait se plier à un principe de rareté imposé par la « nature ».
- En fait, si les propriétés intrinsèques sont déterminantes ? Pourquoi le logiciel libre n'est-il pas dominant dans l'informatique immatérielle ?
- Insister sur les propriétés intrinsèques n'est pas réaliste car il néglige la capacité des sociétés à créer des règles de partage et d'utilisation conjointe des ressources, la pluralité des moyens mis en œuvre pour exclure autrui de l'usage d'une ressource et les effets parfois invisibles d'une utilisation conjointe ou différée. Par exemple, le fait que quelqu'un fasse usage d'un bien en même temps que moi peut me le rendre moins attractif (effet de mode). Idem marché de seconde main.

Le logiciel libre est-il fondé sur la propriété commune ?

- Le logiciel libre n'est pas fondé sur la propriété commune mais le plus souvent sur la propriété privée. C'est une utilisation détournée de la propriété privée.
- Certaines ressources nécessaires au logiciel libre peuvent être communes ou publiques, mais elles sont le plus souvent accessibles via l'économie du don (on « squatte » un serveur de l'université). Le principe de la propriété commune est souvent assez limité. Il n'est en tous les cas pas dominant.

Des organisations rarement communistes !

Le mode d'organisation ou de production de type « commun » est loin d'être la norme ! Le plus souvent, ce sont de petits projets avec une poignée de développeurs.

- Il concerne parfois certains projets, mais ils ne gèrent pas la ressource en excluant les usagers qui n'appartiennent pas à la communauté !
- Par ailleurs, la notion de gestion commune est une constante dans les organisations en général. En quoi la culture libre est-elle spécifique ? Les actionnaires votent !

Le caractère commun d'un outil détermine-t-il sa convivialité ?

Il n'y a aucune raison de le penser à priori.

- Certains biens considérés comme intrinsèquement « non-rivaux » et « non-excludables » ne sont pas du tout conviviaux. Ex : l'éclairage public.
- La propriété privée d'une ressource est souvent ce qui garantit sa convivialité. Ex : magasin gratuit de Puivert. Comparaison avec la boutique sans argent à Paris.
- La gestion par un groupe, même de type démocratique, peut s'avérer excluante et conformiste.